

quarts de la mesure adoptés, et rester avec six ou sept amendements sur les bras. A mon avis, si l'on veut établir des limites de temps, qu'on le fasse à controverse. Il faudrait mettre le régime à l'essai, sans que tout le monde sorte de ses gonds. Il s'agit en quelque sorte de se discipliner, surtout à un moment où il y a tant de partis à la Chambre.

J'ai parlé du bill du divorce. Je demanderais au leader à la Chambre d'essayer d'obtenir l'accord de tous les partis sur cette mesure. Ce serait possible, à mon avis. Je crois que le comité mixte de la Chambre et du Sénat devrait être remis sur pied dès que possible. Notre calendrier est très chargé: des problèmes ardu nous sollicitent en nombre. Je ne devrais pas dire problèmes ardu, mais il y a au moins cinq grandes questions qu'il faudra résoudre à cet égard. Plus tôt nous nous mettrons à l'œuvre, plus tôt nous pourrions aider tous ceux qui ont besoin d'aide. Au Canada, il y a quelque 60,000 personnes abandonnées qui crient au secours et que notre régime archaïque n'a pu assister. Je n'ai qu'un autre commentaire à ajouter sur cette question à laquelle je m'intéresse particulièrement depuis neuf ans. La mesure que nous présenterons sera un hommage au doyen des parlementaires, le sénateur A. W. Roebuck qui, à 89 ans, est l'une des vedettes de la colline parlementaire. Je ne vais pas dévoiler ce qu'il proposera au comité et au Parlement. Mais si on accepte son projet, nous sortirons de l'obscurantisme, et nous aurons la meilleure loi sur le divorce du monde civilisé.

J'ai parlé de ressources humaines gaspillées et des 60,000 personnes abandonnées au Canada. A mon avis, ces gens constituent une ressource humaine gaspillée ou du moins affaiblie, puisque la plupart d'entre eux ne peuvent entretenir de nouvelles liaisons ni avoir d'enfants. Il sont comme les dents brisées de la roue que constitue ce régime archaïque.

Parlant de ressources humaines inexploitées au Canada, j'espère que nous modifierons notre concept de la lutte contre la pauvreté. J'espère que, comme l'a déjà proposé le député de Qu'Appelle (M. Hamilton), nous pourrions convoquer une conférence nationale des ressources humaines pour savoir ce que nous pouvons faire pour aider nos arriérés, nos infirmes et nos handicapés à jouer leur rôle dans le développement du Canada. Toutefois, monsieur l'Orateur, je n'insisterais pas sur le bien-être social pour résoudre ce problème. Je le traiterais comme un problème plus vaste,

peut-être comme un problème économique, de sorte que tous, quelles que soient leurs aptitudes, puissent au moins donner le meilleur d'eux-mêmes à notre Canada.

Je voudrais maintenant parler de problèmes régionaux. Hier, le député de Queens-Lunenburg (M. Crouse) a mentionné l'idée d'établir des dépôts de casiers à homards un peu partout sur la côte de la Nouvelle-Écosse. Cette idée est pratique car la saison de la pêche au homard diffère d'un endroit à l'autre et l'équipement pourrait être déplacé d'un lieu à un autre sans déranger gravement le travail d'aucun pêcheur de homard. La proposition a été conçue en premier lieu par mon collègue d'Halifax, l'autre député de ma ville. Comme il a été obligé de s'absenter, il a passé l'idée à notre ami de Queens-Lunenburg, spécialiste en matière d'industrie de la pêche qui s'est, d'ailleurs fort bien acquitté de sa tâche hier. Je n'insisterai pas là-dessus, sauf pour dire que nous nous sommes entretenus avec des pêcheurs de homard et ils semblent trouver l'idée excellente. En conséquence, je la recommande au ministre des Pêcheries (M. Robichaud).

J'en viens maintenant à mon ami bien-aimé, le diable à ressort de Bonavista-Twillingate, et aux problèmes de transport de la région atlantique. La situation de l'emploi a été telle, cet hiver, dans deux des grands ports canadiens qu'on osait à peine en croire ses yeux. On n'a pas utilisé au maximum le potentiel de ces ports et on n'a pas traité les cargaisons générales et spéciales comme on l'avait fait ces dernières années. J'espérais que le ministre des Transports pourrait rendre publique l'étude faite à ce sujet et prendre quelque initiative avant le retour de l'hiver, car les débardeurs d'Halifax et de Saint-Jean ne toléreront pas cette année ce qu'ils ont enduré l'année dernière.

Le régime économique était tellement désorganisé qu'un navire dont la cargaison était destinée à Montréal a dû attendre trois ou quatre jours dans le port d'Halifax. Je vous laisse à penser les frais que représentent pour un navire plusieurs jours d'attente dans un port, avant que le fleuve soit dégagé des glaces pour lui permettre de se rendre à Montréal y décharger sa cargaison. Et pourtant nous avons la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et un bon réseau ferroviaire entre Halifax et Montréal. Les chemins de fer, en coopération avec les expéditeurs, n'auraient-ils pu faire parvenir cette cargaison à Montréal quelques jours plus tôt? C'était trop demander. C'est un